Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 50

Artikel: Lausanne, le 11 décembre 1869
Autor: S.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180551

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septième année. N° 50. Samedi 11 Décembre 1869.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 11 décembre 1869.

Dans la discussion qui a eu lieu cette semaine au Conseil des Etats sur le budget fédéral pour 1870, M. *Roguin* a demandé la réduction des subsides que la Confédération accorde à la Société helvétique des sciences naturelles pour divers travaux scientifiques, comme la mesure du méridien de l'Europe centrale et les observations hydrométriques. Nous regretterions que l'honorable représentant de l'Etat de Vaud, se laissant emporter par son ardent désir d'équilibrer le budget, eût laissé croire que notre canton est au moins indifférent en matière scientifique. Cette impression serait d'autant plus fâcheuse que notre canton fait, au contraire, les plus grands efforts en faveur de l'instruction et qu'une impulsion nouvelle est donnée chez nous à l'enseignement des sciences. Il eût été fâcheux, en tous cas, que les besoins d'économie eussent dû réduire le chiffre de la subvention annuelle accordée à la commission géodésique suisse (15,000 fr.), car les travaux de cette commission sont de ceux qui honorent notre pays.

Rappelons rapidement quelques faits.

En 1861, le général Bæyer, de Berlin, fit aux différents Etats de l'Europe la proposition de grouper leurs efforts pour entreprendre des recherches sur la forme de la terre, par la mesure de méridiens et de parallèles dans l'Europe centrale, comme la France l'a fait sur son territoire à la fin du siècle dernier, et comme la Russie l'a entrepris au travers de son immense continent pour la partie orientale de l'Europe. La Société helvétique des sciences naturelles, réunie à Lausanne, le 20 août 1861, décida d'engager la Confédération à entrer dans l'Association géodésique européenne et à contribuer de cette manière à soutenir le rang que les beaux travaux de notre carte fédérale ont donné à la Suisse. Une commission composée de MM. Wolff, directeur de l'observatoire de Zurich; général Dufour, à Genève; Hirsch, directeur de l'observatoire de Neuchâtel; Denzler, ingénieur à Berne, et Plantamour, directeur de l'observatoire de Genève, cette commission, disons-nous, fut chargée de diriger les travaux, et elle a travaillé avec tant de talent, de zèle et de dévouement que notre pays est aujourd'hui le plus avancé ou l'un des plus avancés dans le travail général de l'Association européenne. La commission a procédé à une nouvelle triangulation destinée surtout à relier d'une manière rigoureuse les observatoires suisses avec ceux de l'Italie; elle a pris l'initiative d'un nivellement de précision de l'Europe, et dans la partie du travail qui a été effectué jusqu'à ce jour, de Genève à Bâle et de Berne à Zurich, elle a apporté un degré de précision qui ne s'était jamais rencontré dans des opérations de ce genre. Un grand nombre d'observations astronomiques ont eu lieu pour rattacher entre eux nos divers observatoires; la marche du pendule a été étudiée et, dans ces différentes recherches, la commission géodésique suisse a donné à ses travaux un caractère scientifique qui les met au premier rang parmi les travaux analogues contemporains.

Et c'est à ce moment qu'on viendrait paralyser l'action de la commission géodésique, qu'on retirerait le concours promis en 1861 pour la mesure du *fameux* méridien de l'Europe centrale, comme le dit si ironiquement un correspondant de Berne et cela pour quelques pauvres mille francs qui ne font qu'une bouchée dans les jours de grands rassemblements de troupes! Non, messieurs les députés, ne regrettez pas à la science la part bien modeste qui lui est attribuée dans les budgets de la Confédération, et soyez certains que chaque franc que vous accordez à telle ou telle commission scientifique fait plus pour la considération de notre petite patrie que tous les Vetterli dont se remplissent nos arsenaux.

S. C.

Une de nos plus jolies fêtes lausannoises a eu lieu dimanche dernier dans la grande et belle salle de l'Hôtel des Alpes : nous voulons parler du banquet annuel de la Société des carabiniers. Rien de plus gai, de plus animé que cette réunion de tireurs et d'invités. Au milieu de la salle, une pyramide, resplendissante de tous les prix à distribuer, attirait les regards souriants des heureux de la journée. Cette distribution, qui se fit en partie pendant le banquet, ne manqua pas d'être assaisonnée de joyeux incidents, de rires et de bons mots, alors qu'un prix inattendu venait surprendre tel ou tel convive soufflant sa soupe ou attaquant une aile de poulet.

Plusieurs discours et chansons ont entretenu la gaîté et l'animation. Les paroles prononcées par M. le conseiller d'Etat Ruchonnet ont été écoutées avec le plus grand intérêt et vivement applaudies.